

## Règlement Local de Publicité intercommunal : enquête publique

**Jusqu'au lundi 25 avril 2022 inclus**

Le projet de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) établi par la Communauté Urbaine d'Alençon fait l'objet d'une enquête publique, consultable dans les 31 communes qui composent son territoire.

**Cette enquête est ouverte jusqu'au lundi 25 avril 2022 à 17h30.**

Les pièces du dossier sont également accessibles sur <https://www.cu-alencon.fr/la-cua-a-votre-service/urbanisme/reglement-local-de-publicite/>

**Des permanences, en présence du commissaire enquêteur, se tiendront à :**

- Arçonnay, le samedi 9 avril de 9 h à 12 h
- Damigny, le mercredi 13 avril de 13 h 30 à 17 h 30
- Condé-sur-Sarthe, le mercredi 20 avril, de 9 h 30 à 12 h 30
- Alençon (annexe de la Rotonde, 6-8 rue des Filles Notre-Dame), le lundi 25 avril, de 14 h 30 à 17 h 30

**Le public peut formuler ses observations et propositions jusqu'au lundi 25 avril :**

- soit par écrit sur le registre dédié mis à disposition dans les communes
- soit auprès du commissaire enquêteur, lors d'une de ses permanences
- soit par voie postale (à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur « Enquête publique relative à la révision du Règlement Local de Publicité et l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal », Communauté Urbaine d'Alençon, Service Planification Prospectives, 4 Place Foch, CS 50362, 61014 ALENÇON)
- soit par voie électronique (dépôt dans le registre numérique dématérialisé à l'adresse suivante <https://www.registre-dematerialise.fr/2973>, ou par courriel à l'adresse suivante : [enquetepubliqueRLPI@cu-alencon.fr](mailto:enquetepubliqueRLPI@cu-alencon.fr) (les observations transmises par courriel et déposées sur le registre dématérialisé seront visibles par tous).

**Contact :**

Département Aménagement et Développement  
Service Planification et prospectives  
02 33 32 41 07

Retrouvez toute l'actualité de la  
Communauté Urbaine d'Alençon sur  
[www.cu-alencon.fr](http://www.cu-alencon.fr)



et abonnez-vous à la newsletter !